

Règlement du Concours TotalEnergies

Gagnez des prix Oreos

1. La société anonyme TotalEnergies Marketing Belgium, établie et ayant son siège social à 1040 Bruxelles, Rue du Commerce, 93, organise dans les stations-service TotalEnergies participantes du 23 février 2022 au 19 avril 2022 inclus un Concours intitulé « GAGNEZ DES PRIX OREOS », ci-après le Concours.

2. Ce Concours est ouvert à toutes personnes âgées de minimum 18 ans au moment de la participation et en possession d'une carte TotalEnergies Club belge dûment enregistrée. Le personnel de la Compagnie TotalEnergies est exclu pour le premier prix. Cela vaut également pour les membres de leur famille résidant à la même adresse.

3. Les prix sont les suivants :

- 1.500 paquets Oreo de 176gr
- 1.250 verres Oreo

4. Pour participer au Concours, le participant doit se rendre entre le 23 février 2022 et 19 avril 2022 dans une station-service TotalEnergies participante en Belgique et acheter un article Oreo dans le shop. Il recevra alors un flyer avec un QR code lors du paiement en caisse. Lorsque le participant scanne le code QR, une conversation Whatsapp est ouverte entre le participant et TotalEnergies Belgium. Après avoir répondu correctement à la question du concours, le participant devra envoyer une photo du reçu de son produit Oreo acheté via Whatsapp. Le participant est alors immédiatement informé s'il a gagné un prix Oreo. S'il remporte un prix Oreo, le participant reçoit un code-barres via Whatsapp avec lequel il pourra récupérer le prix qu'il a gagné dans les 2 jours à la station TotalEnergies où il a effectué son achat Oreo.

5. Chaque participant peut participer plusieurs fois au concours, dans la mesure où il effectue à chaque fois un nouvel achat Oreo dans un Shop TotalEnergies participant en Belgique, et qu'il envoie le ticket de chaque achat via Whatsapp.

6. TotalEnergies Marketing Belgium se réserve le droit d'exclure toutes les participations qui lui sembleraient frauduleuses ou illégitimes. Chaque participant qui tenterait de participer de manière frauduleuse sera exclu. Chaque participant qui participerait plusieurs fois par jour peut être exclu du Concours si TotalEnergies Marketing Belgium ne peut les lier à des achats de produits Oreo.

7. Sur toute la durée du Concours, un maximum de 50 gagnants seront sélectionnés quotidiennement parmi ceux qui auront participé avec un ticket de caisse valide.

8. Le gagnant sera informé personnellement.

9. Par leur seule participation, les gagnants autorisent l'utilisation de leurs noms et images pour la publicité et ceci sans aucune compensation. Cette autorisation est donnée sans préjudice de l'article 18 du présent règlement.

10. Les prix ne pourront être échangés contre des espèces ou d'autres prix.

11. La société TotalEnergies Marketing Belgium se réserve le droit de mettre un terme au Concours ou d'en modifier les règles, conditions, dispositions ou informations à sa discrétion et sans notification préalable, sans pouvoir être tenue de quelque manière que ce soit à verser des dédommagements aux participants. Toute modification ou adaptation des conditions du Concours et tout arrêt ou modification du Concours seront communiqués par TotalEnergies sur la page du Concours.

12. La société anonyme TotalEnergies Marketing Belgium et ses sous-traitants ne fournissent aucune garantie quant au prix. TotalEnergies Marketing Belgium et ses sous-traitants ne peuvent être tenus pour responsables en cas d'accidents ou de dommages liés directement ou indirectement au prix reçu par le gagnant.

13. La participation au Concours implique acceptation sans réserve du présent règlement.

14. Si le déroulement de ce Concours est mis à mal par un incident technique, tout sera mis en œuvre pour neutraliser la cause du dérangement. TotalEnergies Marketing Belgium ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des inconvénients résultant de ces incidents techniques. L'organisateur ne peut pas être tenu responsable pour une éventuelle incompatibilité entre les technologies employées pour le Concours et la configuration matérielle et/ou logicielle utilisée par le participant. TotalEnergies Marketing Belgium consacre le plus grand soin à l'organisation de ses campagnes et à la gestion de son site web. Il peut toutefois arriver que les informations présentées ou fournies ne soient pas complètes ou exactes. Les éventuelles erreurs, fautes d'orthographe ou autres documents (promotionnels) publiés par TotalEnergies Marketing Belgium ne peuvent être opposés à TotalEnergies Marketing Belgium, ni donner lieu à une quelconque obligation pour TotalEnergies Marketing Belgium.

15. TotalEnergies Marketing Belgium ne pourra être tenue pour responsable si par suite d'un cas de force majeure ou toute autre cause fortuite, le jeu devrait être purement et simplement annulé, reporté ou arrêté. Dans ce cas, une annonce sera faite sur la page du Concours sans pour autant que les participants puissent prétendre à un quelconque dédommagement.

16. En cas de litige éventuel dans le cadre du Concours, les cours et tribunaux francophones de Bruxelles sont compétents.

17. Conformément à la réglementation en matière de protection des données personnelles, TotalEnergies Marketing Belgium, en tant que responsable du traitement, traite les données personnelles des participants. La finalité de ce traitement est la gestion du concours & la communication lors de la participation au concours via Whatsapp. L'intérêt légitime est la base juridique du traitement car les données sont nécessaires pour participer au concours. Les données personnelles auxquelles il est fait référence sont le numéro de téléphone et l'heure de participation et sont collectées lors de la participation au concours via Whatsapp.

Les données personnelles seront conservées pendant la durée du concours et au maximum 6 mois après la fin du concours. En aucun cas les données personnelles ne seront partagées avec des tiers sauf si ces tiers contribuent à la conception et à l'organisation du concours.

Conformément à la réglementation, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition à ses données personnelles. Chaque participant peut également demander la restriction, la portabilité de ses données. Enfin, chaque participant peut, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (APD). Envoyez votre demande à TotalEnergies Marketing Belgium, Legal – Data Protection Officer, Handelsstraat 93, 1040 Bruxelles ou par email ms.be-privacy@totalenergies.com.

18. Facebook ne soutient ni ne promeut ce Concours et ne peut donc être tenu responsable en cas de problème.